



Ordre International des Anysetiers

Commanderie des Landes



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2025

L'Assemblée Générale annuelle de la Commanderie des Anysetiers des LANDES s'est tenue cette année à l'Hôtel-Restaurant « Le Richelieu » de MONT DE MARSAN, le dimanche 16 mars 2025.
Accueil à 9H00.

Etaient présents : (24)

↳ Membres du Chapitre

Martine AIMÉ (*Prévôt/Tabellion*), Rémi AIMÉ-ERRATXOU (*Prévôt/Héraut*), Jean-Louis BAILLY (*Grand Maistre*), Alain DANGLADE (*Prévôt/Messenger*), Francis DOHY (*Prévôt/Imagier*), Géraldine LABEQUE (*Connétable/Argentière*), Hubert MOULET (*Prévôt/Echanson*), Marc VERNIER (*Prévôt/Maistre de cérémonie & Maistre de bouche*), Patrick WAGNIER (*Sénéchal/Epistolier*).

↳ Membres Honoraires

Cécile AMEYE (*Sénéchal Honoraire, Past Argentière*), Michèle BOQUILLON (*Grand-Maistre Honoraire, Past Secrétaire Général de l'OIA*), Josy DIANA (*Sénéchal Honoraire/Hospitalière*), Roland DIANA (*Prévost Honoraire*), Daniel GAURY (*Sénéchal Honoraire*), Rafaël PASCUAL (*Prévôt Honoraire/Gonfanon*), Jean-Paul RAU (*Grand-Maistre Honoraire*).

↳ Maîtres Anysetiers

Muriel DANGLADE, Bernard LABARTHE, Jacques MONTUCLARD, Colette PASCUAL, Maité SAINT PAU, Jean-Pierre SAINT PAU, Renée VERNIER, Martine WAGNIER.

Excusés et représentés par un pouvoir : (08)

Maryse BAILLY (*Prévôt/Chambellan*), Nathalie BEGUE, Catherine BROUSTIK, Eric CAMIADE, Pierre DAMOURETTE, Jean-Daniel LEBAS, Yves SCHANDELER (*Gonfanon*), Laure SIRET.

Excusés et non représentés par un pouvoir : Jean-Louis BEROT, Jean-Pierre DEHEZ, Philippe DUCAMP, Jean-Louis DUPRÉ, Guy DUPUY, François-Xavier HENRY de VILLENEUVE, Jacques LE DANTEC (*Prévôt*).

Dignitaires excusés : Jacquie EUGENE (*Chancelière de la 10^{ème} Région Anysetière, Grand Maistre de la Commanderie du Pays Basque*), Claude VELASCO (*Vice-Chancelier de la 10^{ème} Région Anysetière, Grand Maistre de la Commanderie de Castres Sidobre*).

Invités (famille et amis) : Mme Claire MONTUCLARD, Christine et Thierry GUILLOT, Sylvie et Patrick PEYRY.

Ouverture de la séance : 10H05

Après avoir sollicité une minute de silence en honneur de nos disparus et vérifié le quorum, le Grand-Maître Jean-Louis BAILLY ouvre la séance.

L'effectif de la Commanderie à jour de la cotisation pour l'exercice 2024 : **37**

Le nombre de votants est de : **32**

Représentés comme suit :

- Présents : **24**
- Pouvoirs : **08**

Les pouvoirs suivants ont été enregistrés :

	De	Remis à
01	Jean-Daniel LEBAS	Michèle BOQUILLON
02	Eric CAMIADE	Michèle BOQUILLON
03	Pierre DAMOURETTE	Rémi AIMÉ-ERRATXOU
04	Yves SCHANDELER	Jean-Louis BAILLY
05	Catherine BROUSTIK	Géraldine LABEQUE
06	Maryse BAILLY	Jean-Louis BAILLY
07	Laure SIRET	Rémi AIMÉ-ERRATXOU
08	Nathalie BEGUE	Patrick WAGNIER

1/- Quorum des présents et membres représentés

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour de notre Assemblée Générale

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est rappelé et chacun des points est alors examiné :

1. Vérification du quorum
2. Minute de silence
3. L'approbation du CR de l'AG du 18 février 2024.
4. Rapport moral présenté par le Grand Maître, Jean-Louis BAILLY
5. Rapport d'activités présenté par l'Epistolier, Patrick WAGNIER
6. Rapport financier présenté par l'Argentier, Géraldine LABEQUE
7. Rapport du Contrôleur aux Comptes, Mylène HENAULT
8. Quitus au Grand-Maître, à l'Argentier pour l'exercice 2024.
9. Affectation des résultats.
10. Cotisation 2026 et modifications des modalités d'adhésion des Impétrants.
11. Assemblée Générale de l'Ordre International à CHOLET en Maine et Loire.
12. Programme des activités 2025.
13. Pouvoirs en vue des formalités.
14. Questions diverses.

Au titre de l'exercice 2024

2/- Approbation du compte rendu de l'A.G du 18 février 2024 - (1^{ère} résolution)

Le compte rendu de la dernière AG ainsi que son PV ont été diffusés. Chacun est invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3/- Rapport Moral du Grand Maître Jean-Louis BAILLY - (2^{ème} Résolution).

Chers Maîtres Anysetiers et chers amis de notre Commanderie des LANDES,

Pour la première fois, je vais vous présenter le rapport moral du Grand Maître.

En effet lors de notre précédente Assemblée Générale, vous m'avez fait l'honneur de me désigner comme tel, succédant ainsi à notre ami Jean-Paul RAU, qui m'a transmis le pilon après 6 années de mandat à la tête de notre Commanderie des Landes. Qu'il soit à nouveau remercié - au-delà de l'Honorariat qu'à l'unanimité le Chapitre lui a décerné lors de notre Chapitre Magistral - pour son engagement sans faille au service de l'Ordre des Anysetiers, pour son action constante au maintien de nos valeurs et au développement de nos actions, avec l'humanisme et la bienveillance qui le caractérisent.

Je n'empièterai pas dans mon propos sur le contenu du rapport d'activité que vous présentera dans un moment notre Sénéchal Epistolier Patrick WAGNIER, non plus que sur le rapport financier de notre Connétable Argentière Géraldine LABEQUE, qui a soumis les comptes de notre association à l'audit de notre nouveau Commissaire aux comptes Mylène HENAULT que je remercie d'avoir accepté d'exercer cette mission et dont vous entendrez les conclusions.

En 2024, en l'absence de notre emblématique Salon des Arts, du fait de son rythme biennal, nous n'avons cependant pas « chômé » cette dernière année. Chaque mois, avec ponctualité, votre Chapitre, renouvelé en début d'année, s'est réuni pour des échanges riches et animés, démontrant l'intérêt de tous pour le bien de notre Ordre et de notre Commanderie.

Je tiens à les saluer toutes et tous pour leur assiduité à nos rencontres et leur implication à la préparation et à la réussite de nos actions :

- Patrick WAGNIER notre Epistolier, pour la qualité et la précision de ses comptes rendus, que nous recevons avec une célérité remarquable ;*
- Géraldine LABEQUE, notre Argentière pour la tenue rigoureuse de notre comptabilité, et le suivi des inscriptions à nos activités ;*
- Marc VERNIER, notre Maître de Bouche et Maître de Cérémonie, pour les choix judicieux des lieux où nous nous retrouvons au long de l'année, contribuant ainsi à la belle convivialité de notre association ;*
- Hubert MOULET, notre Echanson, qui sait avec passion dénicher les flacons qui vont bien et animer nos apéritifs avec l'appui sans faille de Daniel GAURY, notre Sénéchal Honoraire, ou plutôt devrais-je dire notre « couteau suisse » ;*
- Rémi AIMÉ-ERRATXOU, notre Héraut, qui anime avec talent notre communication à travers les pages du site l'Anysetier et n'est jamais à court d'idées nouvelles pour faire mieux connaître notre Ordre ;*
- Francis DOHY, notre Imagier qui sait capturer les moments de nos rencontres et nous les restituer en montages pleins de vie ;*
- Maryse BAILLY, notre Chambellan, qui bien appuyée par Daniel gère nos insignes, robes et éléments de décor pour la bonne tenue de nos manifestations ;*
- Martine AIMÉ-BARTHE, notre Tabellion, qui assure la relève de Maïté BERANGER, laquelle a dû s'éloigner et que je tiens à remercier pour ses 12 années de présence au sein des Anysetiers ;*
- Alain DANGLADE, notre Messenger, qui m'a accompagné avec Muriel lors de l'Assemblée Générale de Gênes et nous a fait connaître Philippe DUCAMP, grâce auquel nous vivons j'en suis sûr une belle journée des Impétrants à la Ganaderia Jean de Buros à ESCALANS.*

Je n'oublierai pas de citer et de remercier nos « Sages » qui participent assidûment aux réunions du Chapitre et nous font bénéficier de leur précieuse expérience et de leurs avis pertinents :

- Michèle BOQUILLON, Past Secrétaire Générale de l'OIA, Grand Maître Honoraire de la Commanderie des LANDES, qui prépare déjà avec sa garde rapprochée la XIXème édition de notre Exposition d'Art cet été à la Grange de Christus à Saint-Paul les Dax*
- Cécile AMEYE, Sénéchal Honoraire ;*

- Josy DIANA, Sénéchal Honoraire, qui assume avec bienveillance le rôle d'Hospitalier ;
- Sans oublier Jean-Paul RAU et Daniel GAURY déjà cités.

📁 **ACTION HUMANITAIRE**

En vertu de notre premier précepte « **Bon Samaritain tu seras pour tous avec discernement** » notre commanderie a contribué à hauteur de 5 000€ au soutien de nos œuvres traditionnelles (Fondation Maladies Rares, Maison de l'Enfance Sainte-Marie) mais aussi de nouveaux bénéficiaires (Le Trail Solidaire, Hope Team East en appui de St Jacques de Compostelle).

📁 **REPRESENTATION DE LA COMMANDERIE**

J'ai représenté la Commanderie des LANDES outre l'AG de l'OIA de Gênes, aux Chapitres Magistraux de Haute-Charente La Rochefoucauld, du Comminges, de Béarn Bigorre, du Haut Languedoc.

D'autres Maîtres Anysetiers landais nous ont représentés aux Chapitres de Castres-Sidobre, Tulle Val de Corrèze, Bergeracois-Vallée du Dropt, Bahia de Rosas-Costa Brava, Guyenne-Occitane et Gascogne.

J'aurai l'honneur de représenter les Landes à la prochaine AG de l'OIA à Cholet début juin prochain.

📁 **RECRUTEMENT**

C'est l'un des mots d'ordre de notre Ordre, visant à combattre une érosion des effectifs, qui affecte toutes les associations et pas seulement les Anysetiers. Nous perdons des membres souvent pour des raisons d'âge ou d'éloignement, mais avons le plaisir d'en gagner régulièrement grâce au relationnel des Maîtres Anysetiers qui ont à cœur de donner envie à des personnes de qualité de nous rejoindre pour « Aider et Donner de l'Espoir »

C'est ainsi qu'en 2024 nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- Dame Renée VERNIER, sylvicultrice, qui a créé et nous a offert pour notre soirée de gala du CM de superbes aquarelles sur le thème de la forêt et de la côte landaises, qui ont fait partie de notre souscription. Encore merci à elle ;
- Messire Philippe DUCAMP, médecin spécialiste de rééducation fonctionnelle, et ancien acteur titré de course landaise, dont j'ai évoqué plus haut l'implication dans un prochain événement majeur de la vie de la Commanderie.

Et nous travaillons à l'arrivée très prochaine de nouveaux membres qui nous accompagnent déjà depuis plusieurs mois au fil des actions de la Commanderie : Christine GUYOT et Patrick PEYRY.

Hélène HOUSSIN DE SAINT LAURENT et Jean-Charles MARQUET devraient également nous rejoindre.

📁 **COMMUNICATION**

L'OIA met également fortement l'accent sur les actions de communications pour valoriser l'image de notre Ordre auprès du public.

C'est ainsi que des Ateliers du Plan ont fonctionné en 2023 et 2024 sur plusieurs thèmes :

- Le Manuel du Grand Maître ;
- Etre Grand Maître de sa Commanderie ;
- Le binôme Chancelier et Vice Chancelier ;
- La communication ;
- Accueillir de nouveaux membres ;
- Recrutement ;
- Cérémonial ;
- Esprit Anysetier.

J'ai pu participer aux travaux de ce dernier atelier qui vient de finaliser un document de synthèse.

L'OIA nous invite et je vous y invite également à visiter autant que possible le site internet de l'Ordre des Anysetiers, où l'on peut trouver ces synthèses, mais aussi moult informations sur la vie de l'Ordre et des Commanderies, et notamment le mensuel « l'Anysetier ».

Notre Héraut Rémi fait vivre les pages nous concernant et sera heureux d'assister celles et ceux qui ont besoin d'être guidés pour utiliser cet outil.

A ce sujet, l'OIA vient de nous informer de la mise en route d'un compte Facebook, qui n'a rien d'obligatoire mais constitue un nouvel outil moderne de communication.

📌 **NOUVEAUTE POUR 2026**

Les travaux de l'Atelier 6 « Recrutement » ont débouché sur la création d'une Journée Internationale des Anysetiers, dont la première édition aura lieu le 18 avril 2026. Nous aurons libre choix du type de manifestation, seuls ou avec une Commanderie voisine.

📌 **FISCALITE ASSOCIATION**

Notre Chapitre a validé à l'unanimité lors de sa réunion du 8 juillet l'engagement du processus de rescrit fiscal en vue de pouvoir émettre des reçus fiscaux de dons, de manière à permettre aux donateurs (individuels ou entreprises) une réduction d'impôt à hauteur de 66% ou 60%.

Cela passe :

- par la demande d'une immatriculation au répertoire SIRET ;
- l'envoi d'un dossier complet à la Direction Départementale des Impôts (bureau des associations) : statuts, règlement intérieur, comptes des 3 dernières années, dons effectués à des bénéficiaires ...

J'ai entrepris avec l'aide de notre Argentière la constitution de ce dossier. Les démarches vont se finaliser dans les prochaines semaines, avec information préalable du Directeur Départemental M. LAMOULIÈS.

Par ailleurs, il existe une démarche de l'OIA pour obtenir à terme la possibilité de faire transiter les dons aux Commanderies par un compte spécial de l'OIA qui serait habilité à délivrer des reçus fiscaux pour celles qui ne bénéficieraient pas du rescrit fiscal. Votre Chapitre vous tiendra bien sûr informés de l'avancement de ce dossier.

📌 **CHAPITRE MAGISTRAL**

Notre dernier CM d'octobre 2024 a eu un joli succès de participation par le nombre de robes présentes au défilé, venant de toute la région 10 mais d'autres également. Le site central de l'Hôtel Splendid, où se sont déroulés la cérémonie, le diner et l'essentiel des hébergements a permis le succès de l'événement, grâce auquel nous avons pu faire connaître notre Ordre, notre Commanderie et ses actions humanitaires.

Je n'oublierai pas de mentionner la très belle réussite de l'Adischatz avec l'orchestre Cordissimo à l'Atrium.

Nous prévoyons de renouveler cela en 2025, en améliorant ce qui doit l'être en termes de restauration et d'animation musicale de la soirée.

Le matin du CM, la Commanderie des LANDES aura l'honneur et la charge d'organiser l'Inter-commanderies d'Automne de la Région 10 Occitanie Méridionale.

Je conclurai en vous faisant partager un extrait de l'Esprit Anysetier :

« ...Il se caractérise par de la **générosité profonde et authentique**, un vrai désir de créer des liens d'amitié, de **convivialité**, de partage et de solidarité.

Il favorise le rassemblement de personnes autour de manifestations conviviales, culturelles et festives dans un but humanitaire et caritatif afin d'apporter un soutien à ceux qui sont dans le besoin, malades ou handicapés...

...il (elle) se comporte en gentilhomme (gente dame) des temps modernes ».

Fier d'être Anysetier, il fait honneur à la devise de l'Ordre

« AIDER ET DONNER DE L'ESPOIR »

Chacun est invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité.

4/- Rapport d'activité présenté par le Sénéchal-Epistolier, Patrick WAGNIER - (3^{ème} Résolution)

Les membres du Chapitre se sont réunis une fois par mois sous la présidence du Grand Maistre. Le compte-rendu établi par l'Epistolier a systématiquement été adressé à l'ensemble des membres de la Commanderie. Chacun a ainsi pu suivre au travers d'ordres du jour parfois denses, la préparation des différents événements et les débats qui au sein du Chapitre ont animé les échanges en vue des décisions qui in fine ont contribué à apporter à chacune des manifestations de l'année tout leur sens au regard des principes et des valeurs qui fondent notre ordre.

Alors bien sûr, on regrette parfois le manque de participation d'une partie de nos membres sans pour autant que cela n'altère notre détermination.

Les activités de l'année 2024 ont ainsi débuté le 07 janvier par le traditionnel repas des vœux et se sont terminées le 14 décembre par un repas de fin d'année.

☞ 07 janvier : Premier événement de l'année, la tradition fut respectée pour le plus grand plaisir de tous celles et ceux qui pour l'occasion nous avaient rejoints. Autour d'un apéritif organisé par notre Echanson et notre Maistre de bouche, chacun a pu échanger ses vœux de bonne et heureuse année. Nous y avons accueilli à cette occasion quelques invités afin qu'ils découvrent notre Commanderie et qu'ils nous y rejoignent un jour ou l'autre. Ce fut par ailleurs l'occasion d'organiser en fin de repas une pesée de jambon que Josy et Roland DIANA ont gagné.

☞ 18 février : Assemblée Générale studieuse sur les terres de notre Grand Maistre sortant Jean-Paul RAU qui pour des raisons de santé n'a pu y participer. Il était pour autant très présent dans nos cœurs. Nous nous sommes retrouvés à la salle Darmenté - place du Marché à HOSSEGOR. Cette Assemblée Générale revêtait un caractère particulier puisqu'elle a donné lieu à l'élection d'un nouveau Chapitre pour une durée de trois ans. Notre nouveau Grand Maistre Jean-Louis BAILLY y a pris officiellement ses fonctions après que le camail au pilon lui fut remis par le Sénéchal Patrick WAGNIER en lieu et place du Grand Maistre sortant Jean-Paul RAU. Le compte-rendu dont chaque membre fut destinataire en reprend fidèlement chacun des 18 points inscrits à l'ordre du jour. Elle se prolongea par un repas servi non loin de là à l'Hôtel du Parc.

☞ 30 juin : La journée des Impétrants nous a conduit cette année dans un endroit peu commun puisqu'il s'est agi de la Ganaderia Malabat à Brocas les Forges. Renée VERNIER et Philippe DUCAMP y furent accueillis par les Maîtres Anysetiers de la Commanderie. Ils ont ainsi pu se familiariser avec notre Ordre et ses finalités avant que le repas qui suivit ne soit l'occasion de faire plus ample connaissance. La journée se prolongea, pour celles et ceux qui le souhaitaient, par une visite guidée des anciennes forges.

☞ 16 août : Repas des férias de Dax au Splendid Hôtel de DAX. Tout de blanc et rouge vêtu, c'est donc dans la tenue traditionnelle des « festayres » que s'est déroulée cette rencontre festive et le repas qui pour l'occasion fut servi à nos convives. Nos amis des Commanderies voisines nous ont fait l'honneur de leur présence. La bonne humeur était au rendez-vous.

☞ 02 septembre : Journée hippique inter-commanderies à l'Hippodrome de LA TESTE DE BUCH où nous avons reçu avec les honneurs de la place le maître des lieux Jacques LE DANTEC, par ailleurs membre lui-même de la Commanderie des Landes. Après l'apéritif qu'il nous offrit, c'est autour d'un repas servi en terrasse surplombant le champ de course que chacun put se muer en turfiste d'un jour. Le prix des Anysetiers remis par les deux Grands Maîtres réunis pour l'occasion couronna la journée.

☞ 05 et 06 octobre : 40^{ème} Chapitre Magistral de la Commanderie qui cette année s'est tenu dans les salons du Splendid-Hôtel de DAX. Un moment solennel selon les canons antiques, usages et préceptes de notre Ordre, au cours duquel nos deux impétrants (Renée VERNIER et Philippe DUCAMP) ont reçu des mains de notre Grand Maistre le Camail, symbole de leur appartenance à l'Ordre International des Anysetiers, non sans avoir préalablement pilé les graines d'anis et s'être délectés de cet élixir aux saveurs anisées. Ce fut l'occasion d'honorer notre Sénéchal honoraire Cécile AMEYE pour sa fidélité et lui remettre la médaille des 40 ans d'engagement au sein de l'Ordre ; un bel hommage pour ce 40^{ème} Chapitre Magistral. Les bénéficiaires de nos dons (Sœur Conception pour la « Maison de l'Enfance » et le Professeur SCHERMAN pour la « Fondation des Maladies Rares ») qui nous avaient rejoint ont alors reçu des mains de notre Grand Maistre et de notre Argentière notre participation à leurs actions respectives. Après l'apéritif servi au pied du

grand escalier de cet édifice Art Déco, les festivités se prolongèrent dans le Grand salon où fut servie la « dynée de feste » aux sons du « Jazz Band - Les Amusi'cœurs ». Le lendemain, c'est à la Grande Brasserie de l'Atrium que nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas d'« Adishatz » agrémenté préalablement d'un concert de l'ensemble à cordes « Cordissimo ».

☞ 16 décembre : Repas de fin d'année au restaurant « Gnàc é Pause » de St LONS LES MINES. Une trentaine de nos membres et amis s'y étaient donnés rendez-vous autour d'un menu de circonstance et dans un cadre à l'ambiance chaleureuse.

Sans oublier naturellement :

- ☞ notre participation aux Chapitres Magistraux 2024. La Commanderie a ainsi été fidèlement représentée et a défilé à pratiquement tous les Chapitres Magistraux de la 10^{ème} région mais également à un grand nombre de ceux de la 9^{ème} région sans oublier notre participation au Chapitre Magistral de la Commanderie de Bahia de Roses-Costa Brava dans la 2^{ème} Région.
- ☞ Quant à l'Assemblée Générale de l'OIA qui se déroulait cette année à Gènes en Italie, notre Commanderie fut dignement représentée auprès des plus éminents responsables de notre Ordre en la personne de notre Grand Maître Jean-Louis BAILLY et de son épouse Maryse notre Prévôt-Chambellan, accompagnés par notre Prévôt-Messenger Alain DANGLADE et son épouse Muriel.

Qu'ils en soient tous remerciés.

Chacun est invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le rapport d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité.

5/- Rapport financier présenté par la Connétable-Argentière, Géraldine LABEQUE - (4^{ème} Résolution)

Notre Connétable-Argentière, Géraldine LABEQUE, présente et détaille les différents comptes. Les documents comptables, dont chacun peut se procurer une copie, sont mis à disposition des membres de l'Assemblée.

Elle apporte toutes explications utiles concernant les dépenses et les recettes de fonctionnement de l'exercice 2024.

La situation du compte fonctionnement fait apparaître pour :

- les cotisations 2024 réglées pour 3621 € dont 2196€ sont reversées à l'OIA ;
- le Chapitre Magistral enregistre une recette de 9370 € pour une dépense de 7415.60€ ;
- le poste de Manifestations classiques présente une recette 4627.28 € pour une dépense de 4434.50 € ;
- le poste Assemblée Générale enregistre une recette 1360 € pour une dépense de 1694.92 € ;
- les dons, œuvres et virements transitant par le compte fonctionnement sont de 5848.50 € auquel a été rajouté le virement de 3000.00 € (votés à l'AG 2023), soit 2548.50 € nets ;
- les charges diverses de fonctionnement sont de 2078.60 € auxquelles se rajoutent des frais bancaires 2.94 € et auxquelles se déduisent 200 € de recettes de fonctionnement (vente foulards, pins, rembt inscriptions OIA) soit 1881.54 € ;
- et l'assurance 225 € ;
- les produits financiers sur le compte livret de 64.31 € ;
- le solde du compte fonctionnement s'inscrit à 2144.95 € comprenant le virement de 3000.00 € pour le compte œuvres 2024.

Comptes de fonctionnement 2024

	Débits	Crédits
SOLDE au 01.01.2023		
- Compte Courant :		6728,51
- Livret :		3215,77

Cotisations	2196	3621
Chapitre Magistral	7415,59	9370
Manifestations Classiques	4434,45	4627,28
Assemblée générale	1694,92	1360
Dons Compte fonctionnement.	5848,50	2508,50
Divers		200
Fonctionnement	2078,64	
Assurance	225	
Charges Produits Financiers	2,94	
Virement sur Livret (intérêts)		64,31
Virement Caisse		
Virements et œuvres	543	543
Intérêts Bancaires		
Solde bancaire au 31.12.2023		
- Compte Courant :	4519,25	
- Livret :	3280,08	
Total	32238,37	32238,37
Variation =		-2144,95

La situation sur le compte œuvre fait apparaître :

- le virement du compte de fonctionnement concernant :

- ↳ la souscription du Chapitre Magistral pour un montant de 1880 € ;
- ↳ les souscriptions des vœux 2024 pour un montant de 117 € ;
- ↳ ainsi que les dons divers de particuliers pour un montant de 851,50 € ;

soit un total de 2848,50 €.

- le virement du compte de fonctionnement d'un montant de 3000 € a permis des donations à hauteur de 5000 €, réparties comme suit ;
- ↳ Hope Team East d'un montant de 500 € ;
- ↳ la Fondation des Maladies Rares d'un montant de 2 500 € ;
- ↳ la Maison de l'Enfance Sainte Marie d'un montant de 1 500 € ;
- ↳ Trail solidaire contre le cancer d'un montant de 500 €.

Compte Œuvres 2024

	Débits	Crédits
Solde au 1/01/2023		4074,60
Divers à régulariser par BQ		
Souscriptions Chapitre Magistral		1880
Souscriptions vœux		117
Dons de Particuliers		851,50
Virements du Compte Fonctionnement		3000
Dons :		
Hope Team East	500	
Fondation des Maladies Rares (Charges constatées en avance)	2500	
Maison de l'Enfance Sainte Marie (Charges en avance Fonct.)	1500	
Trail solidaire contre le cancer	500	
solde au 31.12.2023	4923,10	
Total	9923,10	9923,10
Variation		848,50

Situation des comptes

Comptes	31 décembre 2024	31 décembre 2023	Ecart
Compte Courant	4°519,25 €	6°728,51 €	-2°209,26 €
Œuvres	4 923,10 €	4°074,60 €	848,50 €
Livret	3 280,08 €	3 215,77 €	64,31 €
		Total	-1°296,45 €

Chacun est alors invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le rapport financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

6/- Rapport du Contrôleur aux comptes Mylène HENAULT - (5^{ème} Résolution)

Notre toute nouvelle Contrôleur aux comptes Mylène HENAULT nous a adressé en son absence les résultats de l'exercice 2024.

Monsieur le Grand Maître,
Mesdames, Messieurs,

« Je soussigné Mylène HENAULT, agissant en tant que commissaire aux comptes pour l'association des Anysetiers, certifie que les comptes (compte courant, livret, compte d'exploitation, bilan ...) qui m'ont été présentés par l'Argentièrre Géraldine LABEQUE sont conformes aux pièces justificatives fournies lors de mon contrôle.

En conséquence, je n'émet aucune réserve sur les comptes 2024 de l'association des Anysetiers des LANDES ».

Comptes de Bilan (31/12/2024) :

Comptes banque	31/12/2024	31/12/2023	Ecart
Compte courant :	4°519,25 €	6 728,51 €	-2 209,26 €
Œuvres :	4 923,10 €	4 074,60 €	848,50 €
Livret :	3 280,08 €	3 215,77 €	64,31 €
		Total	-1 296,45 €

Chacun est alors invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le rapport du contrôleur aux comptes 2024 est approuvé à l'unanimité.

7/- Quitus au Grand Maistre et à l'Argentier pour l'exercice 2024 - (6^{ème} Résolution)

L'assemblée est invitée à donner quitus au Grand Maistre ainsi qu'à l'Argentier pour l'exercice 2024

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le Quitus est donné à l'unanimité.

8/- Affectation des résultats - (7^{ème} Résolution)

En accord avec la présentation de notre Argentier Géraldine LABEQUE et des avis du Contrôleur aux Comptes Mylène HENAULT, il est proposé une affectation de 1000 € du compte de fonctionnement sur le compte œuvres.

L'assemblée est invitée à donner quitus au Grand Maistre ainsi qu'à l'Argentier pour l'exercice 2024

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

La proposition d'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité.

Au titre de l'exercice 2025

9/- Cotisation 2026 et modalités d'adhésion et de cotisation des Impétrants - (8^{ème} Résolution)

Après avoir été portée à 100 € au cours de l'Assemblée générale de 2019 du fait de l'augmentation de la quote-part reversée à l'OIA (soit depuis le 1^{er} janvier 2025, 60 €), il est proposé de maintenir ce montant de la cotisation pour l'année 2026. Les membres qui souhaiteraient s'acquitter de ce règlement trimestriellement pourront le faire mais exclusivement par virement bancaire au début des mois de janvier, avril, juillet et octobre.

Comme il en a été décidé à l'unanimité au cours de l'Assemblée Générale 2024, considérant le coût que représente pour nos nouveaux membres d'une part le règlement de leur adhésion dans la Commanderie d'un montant de 85 € et quelques mois plus tard le règlement de la cotisation, le Chapitre de la Commanderie a proposé de réduire le montant de cette première cotisation à la seule redevance per capita reversée à l'OIA (soit 60 € sur les 100 €).

Chacun est alors invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le montant de la cotisation pour l'année 2026 est accepté à l'unanimité.

10/- Programme des activités 2025 - (9^{ème} Résolution)

Après avoir rappelé la traditionnelle journée des vœux s'est déroulée cette année au restaurant « La Bergerie » d'HERM le 05 janvier dernier, les manifestations d'ores et déjà planifiées au cours de l'année 2025 sont présentées : la journée des Impétrants le 22 juin, la 18^{ème} Exposition de peintures, sculptures et photos d'Art du 21 juillet au 05 août, le repas de la fêria de DAX, la journée hippique qui se déroulera cette année à l'Hippodrome de MONT DE MARSAN et dont la date reste à préciser en accord avec notre Prévost Jacques LEDANTEC en sa qualité de président de la société des courses, le 41^{ème} Chapitre Magistral les 04 et 05 octobre et enfin le traditionnel repas de fin d'année. Certaines d'entre elles feront naturellement l'objet de précisions ultérieures et ce programme s'enrichira au gré de nos divers projets en cours et à venir.

Chacun est alors invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le programme des activités de l'année 2025 est accepté à l'unanimité.

11/- Pouvoirs accordé aux membres du bureau en vue des formalités - (10^{ème} Résolution).

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Grand Maistre, aux Sénéchaux, Connétables et membres du bureau, porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra, en particulier l'enregistrement de la composition du bureau qui seront déposés à la Sous-préfecture de DAX.

Chacun est alors invité à faire part de ses observations éventuelles avant de passer au vote.

Vote :

- contre : néant,
- abstention : néant,

Le pouvoir est accordé à l'unanimité.

Clôture de la séance

Le Grand Maistre remercie à son tour l'Assemblée de son aimable participation. Rappelant que l'ordre du jour est épuisé et que toutes les résolutions abordées ont été acceptées à l'unanimité, il clôt l'Assemblée Générale de la Commanderie des LANDES de 2025.

L'Assemblée Générale est close à 11h45

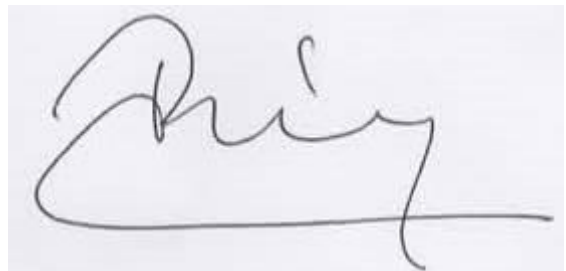
Le Secrétaire

Patrick WARGNIER



Le Président

Jean-Louis BAILLY



☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺